

\*\*\*Information aux médias\*\*\*

19 août 2013

## Le secteur de l'hôtellerie-restauration lance une campagne d'information sur la CCNT

**Bâle.- Avec le slogan «La CCNT: bonne pour tous», le secteur de l'hôtellerie-restauration lance une campagne d'information destinée à mieux faire connaître auprès des professionnels de cette branche les améliorations apportées à leur Convention collective nationale de travail (CCNT) ainsi que les avantages qu'elle offre.**

Les partenaires associés à la négociation, Hotel & Gastro Union, Unia, Syna, GastroSuisse, hotelleriesuisse et Swiss Catering Association (SCA) intensifient leurs activités de communication autour de la CCNT. Ils entendent ainsi attirer l'attention sur les perspectives que la CCNT offre aux employeurs et au personnel de la branche de l'hôtellerie-restauration.

«Nous axons nos efforts sur l'information et la sensibilisation aux avantages offerts par la CCNT, laquelle instaure un cadre juridique unique à l'échelon national», explique Stefan Unternährer, remplaçant du Secrétaire Général d'Hotel & Gastro Union.

### Des conditions cadres applicables pour tous

La convention actuellement en vigueur comporte des règles améliorées et plus flexibles concernant les heures supplémentaires, et prévoit aussi les modalités d'évolution des salaires minimums et des conditions de travail suivant le degré de qualification. Pour les employés, la CCNT définit des conditions d'engagement conformes au marché et favorise ainsi la protection sociale et la reconnaissance du travail. Pour les employeurs, la CCNT permet de sécuriser le processus de planification et garantit la paix sociale au sein de l'entreprise, en définissant clairement les droits et les obligations de chacun. De plus, la CCNT déleste considérablement les employeurs et leurs collaborateurs d'une bonne partie de l'effort financier lié à la formation et au perfectionnement par le biais de contributions, qui consistent essentiellement à prendre en charge la plupart des coûts de formation et à compenser les pertes de salaire.

### Ils parlent de la CCNT

«Nous voulons montrer avec force que grâce à la CCNT, le secteur de l'hôtellerie-restauration est plus compétitif et plus attractif sur le marché du travail», explique Marc Kaufmann, responsable du domaine Economie et Droit d'hotelleriesuisse. «A long terme, la CCNT jette les fondements de notre succès commun», poursuit-il. Un argumentaire et du matériel d'information seront mis à disposition sur le site Internet [www.l-gav.ch](http://www.l-gav.ch). Sur ce site, des employeurs et des collaborateurs décrivent également les avantages que leur procure la CCNT dans des témoignages vidéo ou dans des messages en images. D'autres mesures suivront en fonction de l'actualité.

\*\*\*Fin du texte \*\*\*

Pour toute question, vous pouvez contacter:

Porte-parole des salariés:  
Stefan Unternährer, responsable de la  
politique sociale et du service juridique  
Hotel & Gastro Union  
Tél.: 041 418 23 55,  
[stefan.unternaehrer@hotelgastrounion.ch](mailto:stefan.unternaehrer@hotelgastrounion.ch)

Porte-parole des employeurs:  
Marc Kaufmann, responsable Economie et Droit  
hotelleriesuisse  
Tél.: 031 370 41 40,  
[media@hotelleriesuisse.ch](mailto:media@hotelleriesuisse.ch)

Eine Kampagne des Gastgewerbes – une campagne de l'hôtellerie-restauration – una campagna dell'industria alberghiera-ristorazione